# Procès verbal d'assemblée générale ordinaire
# du 2 décembre 2015 à 16h au siège de l'association
# 21, rue des Rustauds à 67700 MONSWILLER

L'assemblée convoquée par son Président avait à l'ordre du jour les points suivants :

- rapport moral du Président
- rapport d'activité 2015
- projets 2016
- rapport financier du trésorier
- questions diverses.

Etaient présents :

- les membres statutaires au nombre de 4, qui ont émargé la feuille de présence
- les membres adhérents au nombre de 15 qui ont émargé la feuille présence.

L'assemblée régulièrement convoquée selon l'article 9 des statuts a débattu selon l'ordre du jour. Personne ne demandant plus la parole, le Président a mis aux voix pour les seuls membres autorisés, les résolutions suivantes :

1ère résolution :
L'assemblée des membres habilités approuve à l'unanimité le rapport moral du Président de l'association et décharge le Président dans l'exercice de sa fonction pour l'exercice clos le 30 juin 2015.

2e résolution :
L'assemblée des membres habilités approuve à l'unanimité le rapport d'activité pour l'exercice arrêté au 30 juin 2015 et décharge le Président dans l'exercice de sa fonction.

3e résolution :
Le Président a mis aux voix le rapport financier du trésorier assisté du cabinet comptable Hans et Associés à Molsheim, faisant apparaître pour l'exercice clos le 30 juin 2015 un résultat bénéficiaire de 7311,60 € après impôt sur les sociétés de 1210 €. L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport, donne quitus au trésorier ainsi qu'au cabinet comptable et affecte le résultat en report à nouveau.
4e résolution :
L'assemblée approuve les projets pour l'exercice 2015/2016 au 30 juin 2015 et renouvelle sa confiance au Président.

De tout ce qu'a dressé le présent procès verbal, il est donné tout pouvoir au Président pour accomplir toutes formalités.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures, et le Président invite l'ensemble des personnes présentes autour d'un vin d'honneur.

Fait à Monswiller le 2 décembre 2015

Signé par :
le président Jean-Claude Tremsal

le trésorier Hervé Kintzelmann

le cabinet comptable représenté par Pascal Willem